

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Nova Custom modèle 1XY69	CH 0334 21

Constructeur CHEVROLET MOTOR DIVISION of GENERAL MOTORS CORPORATION, Warren, Michigan (USA)  
 Identification "Nova 1XY69" et "CH 0334 21" sur la plaquette du constructeur  
 "1Y69H5" devant le No du châssis  
 Plaquette constr. à droite, à l'intérieur de l'aile  
 N° du châssis à gauche, derrière le pare-brise  
 Ident. du moteur "H" à gauche, à l'avant, en haut sur la culasse (frappé par l'importateur)  
 Importateur princ. GENERAL MOTORS SUISSE SA, Salzhausstrasse 21, 2501 Bienna  
 Véhicule homologué 1Y69H5T138564 Signes fixes dans code du type 1XY69 / 1Y69H5

**Châssis**  
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4  
 Direction mécanique, avec assistance hydraulique  
 Transmission automatique  
 Nombre de vitesses 3 Entraînement arrière  
 Frein de service hydraulique, 2 circuits, AV-disques/AR-à exp. interne  
 avec assistance par dépression, AR-limiteur  
 AV= soupape de dosage  
 Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur les roues AR  
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire, pédale  
 Ralentisseur -  
 Contrôle 2 circ. par différence de pression; lampo-témoin combiné

**Moteur**  
 Marque CHEVROLET Type H  
 Construction V Temps 4  
 Carburant B Position avant  
 Refroidis. eau Nombre cylindr. 8  
 Alésage 101,6 Course 88,392  
 Cylindrée 5730 CV-impôt 29,20  
 Puissance en CV 145 SAE-net à t/min 3800  
 Bruit 79 dB/A à t/min 3800  
 Silencieux 2 = 395x210x90 / 610x280x115 mm  
 Mesure des gaz OCE < 1,0 % CO à 700 t/min / SCE 15 \*)  
 Déparasitage OCE unique B, chiffres 3+4 = D

**Carrosserie**  
 limousine  
 Nombre de portes 4 Indic. vit. km/h  
 Ceintures sécurité SAE-J-4c \*\*) Rétroviseur intérieur gauche  
 Cais - Attelage -  
 Antivol verrouillage de la direction et de la boîte c.v.

**Poids**  
 avant arrière total  
 Poids à vide 910 760 1670  
 Charge utile 145 275 420  
 Poids total 1055 1035 2090  
 Garantie fabr. 2255  
 Dimens. pneus FR 78 - 14 FR 78 - 14 (Variantes  
 Ply / bar 4 / 1,7 4 / 2,0 voir  
 Charge 1160 1270 remarques)  
 pour V max sel. la marque, min. 162 km/h

**Dimensions**  
 int. ext.  
 Longueur 5040 Empattements 2819 /  
 Largeur 1850  
 Hauteur 1390 Voie av 1550 ar 1500  
 Porte à faux lat. - Voies av -  
 av 891 ar -  
 ar 1330 Braquage g 12100 d 11950

Garantie poids remarquable avec train 907  
 Charge garantie sur le toit 90  
 Garantie poids de l'ensemble  
 Poids remarquable testé  
 Vitesse maximale selon le constructeur 162 km/h  
 Vitesse maximale testée km/h

Distance volant - vers l'avant du véhicule

Equipelement §)	
Feux de route	HCR H4 (E)
Feux de croisement	HCR H4 (E)
Feux de position	A (E) dans HCR
Feux rouges	SAE (2) AIRST 75 GUIDE IX
Feux stop	id
Clignoteurs	av SAE IP 75 GUIDE   AV-SAE(2)APA voir feux rouges
Catadioptrés	av   AV + AR   ar SAE A-68 DOT
Feux de gabarit	av   AR-SAE(2)APA
Feux complément.	
Eclairage plaque	1/ au centre, sous le couvercle du coffre
Essuie-glace	2/ balais avec/sans lave-glace
Avertisseurs	NELCO REXY 9000257/9000069

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	CHEVROLET NOVA Custom		
Homologation N°	CH	0334 21	
Carrosserie	limousine		
Places	total 6	avant 3	
Poids à vide	1670	Carburant 8	
Charge utile	-	CV-impôt 29,20	
Poids total	2255	Cylindrée 5730	

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation :

- \*) Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve à droite, à l'intérieur de l'aile
- \*\*\*) Ceintures de sécurité: ceinture sur les hanches admise pour le siège central à l'avant pour raisons de construction
- +) Variante de pneus : E 78 - 14 4 PR, AV= 1120 (1,8) AR= 1180 (2,0), V-max = varie selon la marque, minimum 162 km/h  
FR 78- 14 4 PR, 1160 (1,7) 1270 (2,0) V-max = varie selon la marque, minimum 162 km/h voies  
195 HR 14 1100 (1,9) 1200 (2,1) V-max = 210 km/h [inchangées]

§) Modifications par l'importateur:

- feux de route/croisement: les phares d'origine SEALED BEAM sont remplacés par des HCR H4 (E);
- feux de position : ceux d'origine sont débranchés et remplacés par A (E) dans HCR;
- clignoteurs AV : trop loin du bord; admis selon décision DFP du 20.11.73;
- feux rouges/stop : sont équipés d'ampoules 5/18 W (un autocollant doit indiquer la puissance exigée des ampoules de façon durable, facilement accessible, sur les dispositifs);
- catadioptrés : ceux d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE A-68 DOT;
- échappement : les sorties d'origine sont dirigées vers la gauche et vers la droite; doivent être prolongées vers l'arrière, jusqu'à l'extrémité de la carrosserie.

A noter dans le permis de circulation:

- charge garantie sur le toit 90 kg.

Lieu et date de l'homologation  
Studen, 17.2.75

Homologation fédérale des types de véhicules